

**EXTRAIT**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Dole**Séance du 6 février 2017**

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 29  
Nombre de procurations : 05  
Nombre de conseillers votants : 34  
Date de convocation : 31 janvier 2017  
Date de publication : 14 février 2017

**Conseillers présents** : M. Jean-Marie SERMIER, Maire,  
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,  
M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Mme Isabelle MANGIN, M. Philippe JABOVISTE,  
M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, M.  
Pascal JOBEZ, Mme Sylvette MARCHAND, Mme Frédérique DRAY, M. Sevin  
KAYI, M. Jean-Pierre CUINET, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Stéphane  
CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle DELAINE, Mme  
Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine  
DEMORTIER, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Isabelle  
VOUTQUENNE, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Laetitia CUSSEY, M. Jean-Claude  
WAMBST, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Ako HAMDAROU, Mme Phanie  
BOUVRET, M. Jean BORDAT

**Référence**

N° 17.06.02.05

**Commission**Qualité de Vie et  
Épanouissement de la  
Personne**Objet**Convention d'objectifs et  
de moyens avec la Maison  
des Jeunes et de la Culture  
et versement d'un acompte  
sur la subvention 2017**Secrétaire de séance**

Nathalie JEANNET

**Rapporteur**

Daniel GERMOND

**Conseillers absents ayant donné procuration :**

M. Paul ROCHE à M. Pascal JOBEZ  
M. Jacques PÉCHINOT à Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE  
Mme Esther SCHLEGEL à Mme Nathalie JEANNET  
M. Alexandre DOUZENEL à M. Jean-Philippe LEFÈVRE  
M. Gilbert CARD à M. Jean-Claude WAMBST (jusqu'à la DCM 17.06.02.09)

**Conseillers absents non représentés :**

Mme Françoise BARTHOULOT (jusqu'à la DCM 17.06.02.02) ; Mme Sylvie  
HEDIN (jusqu'à la DCM 17.06.02.05)

Afin de définir les modalités de leur coopération, une convention d'objectifs et de moyens est établie entre la Ville de Dole et la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC).

Cette convention aborde les points suivants : vocation de la MJC, domaine d'intervention, financement, mise à disposition de bâtiments, durée, révision.

La convention s'est terminée le 31 décembre 2016, ainsi il convient de proposer son renouvellement au Conseil Municipal.

Vu l'avis favorable de la Commission « Qualité de Vie et Épanouissement de la Personne » du 3 février 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le projet de convention d'objectifs et de moyens ci-annexé, avec la Maison des Jeunes et de la Culture de Dole,
- **AUTORISE** Monsieur le Député-maire à signer la convention,
- **APPROUVE** le versement d'un acompte sur la subvention de fonctionnement 2017 de la MJC représentant 50 % de la subvention versée en 2016 soit 62 500 €.

Les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2017.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Principale
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Actions Culturelles
- Maison des Jeunes et de la Culture

Fait à Dole, le 7 février 2017  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Député-maire,

  
Jean-Marie SERMIER  
(JURA)